



BAC PRO METIERS DE LA SECURITE

Le titulaire d'un bac pro métiers de la sécurité

Que fait-il ?

- Sûreté et sécurité de l'espace public et privé.
- Surveillance des lieux et respecter les réglementations spécifiques.
- Lutte contre les incendies
- Secours et d'assistance aux victimes.

Où travaille-t-il ?

- dans la fonction publique (police nationale, municipale, gendarmerie, administration pénitentiaire) après concours
- dans un centre de secours
- dans le secteur de la sécurité privée.

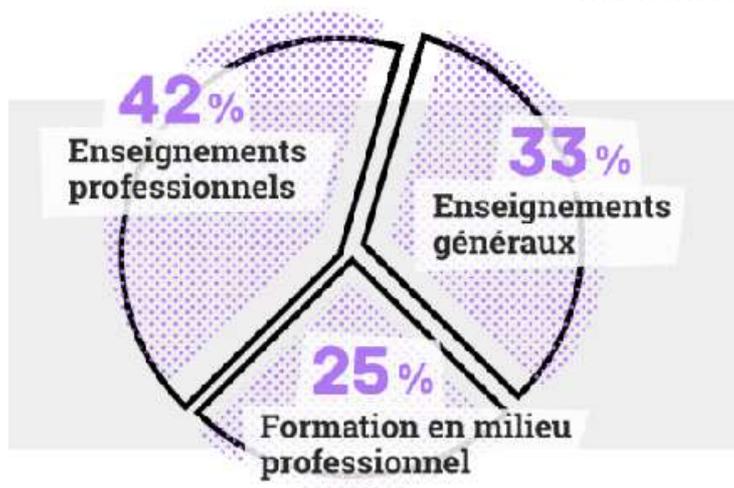
LE CONTENU DE LA FORMATION

Activités professionnelles

Elles sont réalisées dans des salles équipées pour permettre des mises en situations professionnelles

Des enseignements généraux

(français, histoire-géographie, anglais et espagnol, mathématiques, arts appliqués, E.P.S.)



Autres enseignements professionnels

- Economie - droit,
- Prévention Santé Environnement

22 semaines gratifiées

réparties sur les trois années pour développer des compétences professionnelles.

Et après le bac

Cette formation peut être complétée par :

- BTS **Management Opérationnel de la Sécurité (MOS)**

Nous contacter

Lycée professionnel VAUVERT

**5 rue Marguerite AUDOUX
18000 BOURGES**

Standard : 02 48 50 18 34

ce.0180823x@ac-orleans-tours.fr

<http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>